



ENVIRONNEMENT

Comité partenaires du trait de côte



Les territoires de Cap Atlantique et de la Carene sont constitués de plus de 120 km de côtes et couvrent ainsi 70 % du littoral du département de Loire Atlantique. Pour faire face à la problématique de l'érosion côtière, les deux agglomérations ont mis leurs efforts en commun et élaborent ensemble une stratégie locale, commune et cohérente de protection de leur trait de côte.

Publié le 28 novembre 2022

L'objectif est la réalisation d'actions concrètes à l'horizon 2024. C'était l'objet du 2ème comité des partenaires qui s'est réuni à Saint-Lyphard ce jeudi 24 novembre 2022.

L'érosion et le recul du trait de côte est une réalité partagée et une problématique importante rencontrée par les deux agglomérations. Avec un littoral qui va des bords de la Vilaine à l'estuaire de la Loire. Pour aller plus loin dans le décret publié au Journal Officiel le 30 avril 2022 sur le sujet, listant 126 communes à protéger, elles se sont donc associées pour **définir une stratégie locale de gestion de leur trait de côte** pour ainsi mieux protéger leurs habitants actuels et futurs, afin d'aller vers un développement cohérent pour prendre les bonnes décisions sur le siècle à venir : où protéger ? Où laisser faire la mer ?

Pour organiser cette démarche, plusieurs instances ont été créées en 2020 : un comité de pilotage qui se réunit trois fois, chaque année, avec des élus des deux territoires et des spécialistes. Puis, un comité des partenaires se réunissant annuellement et qui regroupe les représentants de toutes les communes concernées pour les deux territoires, l'État, des scientifiques, des acteurs du monde économique et associatif.

Cap Atlantique compte 9 communes littorales et 3 communes concernées par la montée des eaux : Guérande, Camoël et Saint-Molf. Pour la Carene, on compte Saint-Nazaire et Pornichet.

Tous se sont réunis le 24 novembre pour à nouveau échanger, et harmoniser leurs connaissances sur le trait de côte, compléter leur diagnostic sur la situation, et réfléchir à l'élaboration d'un scénario crédible sur les années à venir.

Ils se sont fixés comme objectif d'**aboutir à une stratégie partagée en cohérence avec la réalité scientifique du terrain fin 2023, puis se mettre d'accord sur un plan de travaux pluriannuel concret** (ouvrages, maintien de l'habitat, actions sur le secteur côtier urbanisé...) **dès 2024.**

<https://www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/actualites/comite-partenaires-du-trait-de-cote-19249?>

Enfin, ils ont décidé de lancer dans les semaines à venir un travail approfondi sur 4 sites, baptisés “cas-école” où il a été constaté des éboulements importants posant des problèmes de sécurité ou une érosion active, afin de réfléchir à une méthode d’accompagnement. Il s’agit pour **Cap Atlantique de l’Anse de Bayaden à Piriac-sur-Mer et de tout le linéaire de la Côte Sauvage du Pouliguen, et pour la Carene de la plage Bonne Source à Pornichet et du Grand Traict - Saint Eugène à Saint-Nazaire.**

“L’élaboration d’une stratégie locale de gestion du trait de côte est une démarche volontaire, basée sur des instances relativement nombreuses, afin d’assurer une large information/ concertation sur un sujet sensible et de très haute actualité depuis l’adoption de la Loi Climat et Résilience en août 2021. Il s’agit d’élaborer un scénario à moyen-long terme et un plan d’actions concrètes. Pour une agglomération comme la nôtre, qui possède 98 km de côtes et qui a défini dans son projet de territoire 2030, deux ambitions majeures que sont la prise en compte de sa dimension maritime et littorale, et son aménagement face au changement climatique, y compris au titre de l’habitat, ce n’était pas une option de travailler sur le sujet, mais bien une orientation fondamentale.” Souligne **Norbert SAMAMA, vice-président de Cap Atlantique, délégué à la transition écologique chargé du SCOT et des stratégies foncières littorales.**

“Cette démarche volontaire et conjointe entre la CARENE et Cap Atlantique s’inscrit dans une recherche de solutions cohérentes et durables à l’échelle des processus d’érosion côtière et de hausse du niveau moyen de la mer. Ces problématiques, souvent techniques, n’en interrogent pas moins les devenir possibles du bien commun qu’est le littoral, espace fortement approprié et fréquenté par l’ensemble de la population. A ce titre la production du diagnostic comme les solutions recherchées vont ici de pair avec la participation citoyenne et l’association des acteurs concernés par tous les usages de notre littoral.” explique **Eric PROVOST, vice-président de Saint-Nazaire agglomération chargé de la transition écologique et de l’aménagement durable.**

C’est ensemble que les deux territoires voisins, unis face à des problématiques identiques, agissent désormais pour protéger leurs habitants et leurs infrastructures car la problématique du littoral n’a aucune frontière.

Un appel à candidatures auprès des citoyens

Dans ce contexte, la municipalité du Pouliguen et l’agglomération de Cap Atlantique lancent un appel à candidatures auprès des citoyens pour leur proposer de participer à deux ateliers de travail. Si vous souhaitez mieux comprendre le phénomène de recul du trait de côte, participer à la réflexion territoriale qui s’amorce sur la façon d’adapter les usages et de gérer ces espaces demain (et après-demain) ; si vous fréquentez la côte et désirez contribuer à son devenir à moyen et long terme, vous êtes invités à vous inscrire. « Usager plus ou moins régulier, riverain, représentant du monde associatif ou économique local du site, vous êtes les bienvenus, même si vous n’habitez pas dans la commune », précisent la commune et l’agglomération.

--

En pratique, les ateliers se tiendront les jeudi 2 février et vendredi 3 mars 2023, à 18h30, à la salle André Ravache.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent ci : <https://bit.ly/3CI2GM0> et ce jusqu’au 22 janvier. Un tirage au sort parmi les candidats sera alors réalisé.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 02 51 75 06 80